



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1220

23 décembre 2015

- **Familles et commerçants aux abois face à l'augmentation des prix des biens essentiels**
- **Le deuxième tour de la présidentielle du 27 décembre reporté sine die**
- **"Tèt kole ti peyizan" et "Rasin kan pèp la" exigent l'annulation des élections controversées des 9 août et 25 octobre 2015**
- **Des organisations de femmes se démarquent des agissements de la conseillère Yolette Mengual**

>> Familles et commerçants aux abois face à l'augmentation des prix des biens essentiels

La fin d'année se révèle morose pour beaucoup d'Haïtiens, avec une hausse inconsiderée du coût de la vie. La vie chère, comme l'appellent les citoyens, dépasse la mesure... A l'approche des fêtes de fin d'année, plusieurs familles du pays, notamment dans la capitale, se plaignent de l'augmentation des prix des produits de première nécessité, selon différents témoignages recueillis par AlterPresse. Ces familles affirment avoir du mal à se nourrir convenablement, à cause de l'augmentation des prix et de la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain. Il faut 60 gourdes pour un dollar américain et 67 gourdes pour un euro. «Depuis un certain temps, manger à ma faim en Haïti devient un luxe», avoue un père de famille qui travaille dans une institution privée de la capitale. «Même si je travaille, j'ai des difficultés à boucler la fin du mois sans m'endetter. J'ai l'impression que, même si on perçoit un salaire plus ou moins raisonnable, on ne travaille que pour la consommation», affirme-t-il. La situation va de mal en pis depuis les 5 dernières années, déplore une mère d'un bébé de 9 mois. Elle souligne combien l'accession de Michel Martelly à la tête du pays a contribué à aggraver les réalités socio-économiques. A Port-au-Prince, des marchands font aussi part de leurs inquiétudes par rapport à la hausse vertigineuse des prix. Cette situation diminue le pouvoir d'achat de nombreuses familles qui

fréquentent très peu les marchés publics. La marmite de 5 livres de haricots se vend entre 350 et 400 gourdes, alors que le petit sac de riz de 50 livres, qui coûte actuellement 1100 gourdes, se vendait autrefois à 875 gourdes. En raison de la hausse des prix, la vente diminue considérablement, rapporte une marchande du marché de Delmas. «Nous aimerions que les prix des produits baissent, afin que les gens puissent acheter. Autrefois, j'achetais la caisse d'huile à 1500 gourdes, maintenant elle se vend à 2000 gourdes». Dans une lettre ouverte du 16 décembre, adressée au président Michel Martelly et au premier ministre Evans Paul, le Collectif 4 décembre a exprimé ses préoccupations face à l'augmentation des coûts de la vie, la dégradation économique générale et la descente vertigineuse de la qualité de vie des citoyens. Il a appelé les autorités à prendre des dispositions urgentes par rapport aux allocations et dépenses faramineuses de certains hauts fonctionnaires de l'État et à la montée fulgurante du coût de la vie. La petite marmite de haricots, qui se vendait à 25 gourdes sous la présidence de René Garcia Préval en 2011, est débitée aujourd'hui à 75 ou 80 gourdes. Le sac de charbon, très utilisé dans la plupart des ménages, qui se vendait à 200 gourdes, coûte maintenant 550 gourdes. Le sac de riz de 9 marmites, qui se vendait à 600 gourdes a atteint maintenant 1200 gourdes.

>> Le deuxième tour de la présidentielle du 27 décembre reporté sine die

Finalement, le Conseil électoral provisoire (CEP) décrié décide de renvoyer sine die le deuxième tour de la présidentielle, qu'il avait annoncé vouloir organiser le 27 décembre. Les législatives partielles et les élections locales sont également renvoyées à une date ultérieure. Les recommandations qui pourraient sortir des délibérations de la commission d'évaluation électorale, justifieraient la décision de report de la

présidentielle, selon un communiqué du CEP. La population se demandait comment l'organisme électoral allait pouvoir tenir un scrutin avec un seul candidat, Jovenel Moïse. Sur le terrain politique, de nombreuses voix s'élèvent pour exiger la démission des 9 membres qui administrent l'organisme électoral. Incohérences, intransigeance, incompetence... sont reprochées à ces membres de l'institution électorale,

sur qui pèsent des soupçons de corruption et de forfaiture. Malgré les dénonciations et mises en question, les 9 membres du CEP ont rendu publics des résultats dits définitifs des législatives tenues en même temps que la présidentielle controversée le 25 octobre. Aujourd'hui, l'organisme électoral, qui avait refusé de souscrire à la demande d'une vérification en profondeur du processus, a écrit au premier ministre

Evans Paul pour accepter la mise en place d'une commission d'évaluation. Annoncée le 16 décembre, par un arrêté présidentiel, ladite commission d'évaluation, qui n'a pas encore commencé ses travaux, est rejetée par plusieurs partis d'opposition qui critiquent sa composition «non indépendante», qualifient-ils.

>> "Tèt kole ti peyizan" et "Rasin kan pèp la" exigent l'annulation des élections controversées des 9 août et 25 octobre 2015

L'organisation Tèt kole ti peyizan ayisyen et le parti politique Rasin kan pèp la souhaitent l'annulation des élections du 9 août et du 25 octobre. Ils réclament la démission en bloc des conseillers électoraux et appellent la population à poursuivre la mobilisation en vue de mettre sur pied un gouvernement de transition et un conseil électoral qui pourra organiser des élections crédibles, dans le respect du droit de vote du peuple haïtien. Le coordonnateur de Tèt kole ti peyizan ayisyen, Rosnel Jean Baptiste, affirme ne pas croire dans les intentions du président Michel Martelly qui a mis sur pied la commission d'évaluation électorale. « Cette commission n'est qu'une farce. Elle vise à faire plaisir à Martelly », dénonce-t-il. « Depuis la montée du président Michel Martelly au pouvoir, il n'a jamais eu la volonté d'organiser des élections. Il voulait faire main mise sur les scrutins en raflant tous les postes à pouvoir », critique-t-il. Il appelle à l'annulation des élections qui ont donné des élus illégitimes dans le pays. Les élections, en tant qu'outil démocratique, n'ont pas été réalisées pour les paysans, parce qu'elles ont été tenues à l'écart par la façon dont les centres de vote ont été organisés. Il n'y a pas moyen de combler le vide institutionnel au niveau du parlement avant le

2e lundi du mois de janvier 2016, d'assurer l'entrée en fonction d'un nouveau président élu le 7 février et d'harmoniser le calendrier institutionnel, anticipe, pour sa part, le porte-parole du parti Rasin kan pèp la, Camille Chalmers. En ce sens, il encourage la mise sur pied d'un gouvernement de transition pour une durée de 2 ans, en vue de réformer le processus électoral et de parvenir à sortir le pays de la dépendance politique. « On doit être vigilant en mettant sur pied cette transition. Une feuille de route consensuelle doit être créée entre les forces démocratiques du pays, afin d'être sûr que cette transition ne dérivera pas vers des intérêts antinationaux, comme c'était le cas pour les gouvernements de transition par le passé », met-il en garde. « Ce qui est important est de savoir utiliser cette transition pour avancer vers une construction nationale, afin de sortir de cette dépendance politique pour que les catastrophes électorales de 2010 et 2015 ne se reproduisent plus dans le pays », poursuit-il. Le secrétaire exécutif du parti Rasin kan pèp la, Francoeur Pierre, exige la mise en place d'une commission d'audit en vue de faire la lumière sur la corruption qui a caractérisé le pouvoir de Martelly depuis son entrée au pouvoir.

>> Des organisations de femmes se démarquent des agissements de de la conseillère Yolette Mengual

Des organisations de femmes affirment se démarquer des agissements de Yolette Mengual, membre du Conseil électoral provisoire, dans un communiqué du 18 décembre. Elles ont tenu à rappeler qu'elles s'étaient retirées du processus de consultation en vue de la désignation d'une femme pour siéger au CEP. Elles soulignent avoir publiquement dénoncé les manœuvres orchestrées pour obtenir, à tout prix, la désignation de Yolette Mengual au CEP et questionné la motivation profonde de la concernée pour intégrer l'institution. De plus, elles « avaient indexé la conduite d'un processus, caractérisé par un chaos planifié, le non-respect des principes et des décisions arrêtées, l'indiscipline, la manipulation, les tentatives

d'intimidation et l'acclamation, en lieu et place d'un choix fondé sur des critères préalablement établis et validés », rappelle le communiqué. « Les agissements de la conseillère Mengual n'engagent qu'elle-même. Ils concernent les groupes et individus qui avaient choisi de torpiller le processus de désignation pour la hisser au CEP. Les allégations de corruption à l'endroit de la conseillère tendent à conforter les signataires dans leur décision de se retirer d'un processus dénaturé ». Accusée d'être impliquée dans des cas de corruption au sein du CEP, Yolette Mengual entend poursuivre en justice son accusateur, le candidat à la députation de la circonscription Ferrier/Les Perches, Gérald Jean.

A lire également :

- RNDDH écrit au commissaire du gouvernement pour dénoncer la corruption au sein du CEP (<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153748/RNDDH-ecrit-au-commissaire-du-gouvernement-pour-denoncer-la-corruption-au-sein-du-CEP>);
- Élections : Comment l'avenir s'annonce-t-il pour la bande à Martelly ? (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19397>);
- Élections : Et maintenant... ? (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19413>);
- Elections : L'économiste Junia Barreau plaide en faveur d'une vérification en profondeur (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19396>);